

# Fabriqué en Israël : l'exploitation des terres palestiniennes pour le traitement des déchets israéliens

5 mars 2018



**Pax Christi France publie une traduction en français du rapport de l'organisation israélienne B'Tselem intitulé « Made in Israel : Exploiting Palestinian Land for Treatment of Israeli Waste » et publié en décembre 2017, à propos de l'exploitation des terres palestiniennes pour le traitement des déchets israéliens.**

Les disparités de pouvoir entre populations sont parmi les facteurs majeurs qui définissent qui aura le plus facilement accès aux ressources, et qui sera le plus exposé aux déchets et aux matières dangereuses. Plus

un pays est développé – résultat combiné d'un certain nombre de facteurs, incluant croissance économique, globalisation et urbanisation -, plus il consomme de ressources et plus il génère de déchets par habitant.

L'Etat d'Israël est une nation développée, membre de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE). A ce titre, sa consommation de ressources par habitant est élevée et il produit des déchets en conséquence. L'empreinte écologique d'Israël par habitant – la mesure de la quantité de terre et d'eau nécessaires pour fournir les ressources consommées et absorber les déchets produits – est trois fois supérieure à celle de l'Egypte ou de la Jordanie.

De la même manière que la quantité de déchets a augmenté partout dans le monde, son impact négatif sur l'environnement et la santé publique s'est également développé. Pour contribuer à atténuer cet impact préjudiciable, les experts, avec le temps, en sont venus à promouvoir le traitement des déchets et des matières dangereuses (recyclage ou récupération d'énergie) avant leur élimination (en les déposant ou en les brûlant dans des décharges).

Bien que le traitement des déchets soit préférable à leur élimination, il reste une industrie polluante. Beaucoup de procédés de traitements des déchets, en particulier des matières dangereuses, pourraient potentiellement se traduire en risques pour la santé et en pollutions, y compris occasionnant des dommages pour la nature ; des pollutions de l'eau, de l'air et des sols ; des nuisances sonores et des poussières ; des pollutions visuelles et l'apparition de parasites nuisibles.

Dans le but de minimiser les dommages causés par les usines de traitement des déchets, plusieurs types de restrictions ont été apportées à leur installation et à leur exploitation. Cependant, ces restrictions ne sont pas homogènes, et ici aussi la disparité entre pays développés et pays en voie de développement est évidente. Alors que les pays développés ont imposé une batterie de mesures coûteuses pour les usines de traitement de déchets opérant sur leur territoire, les nations en voie de développement – qui font face à des défis structurels, économiques et d'infrastructures – ont du mal à imposer les mêmes règles strictes de protection de l'environnement, et, lorsqu'ils l'ont fait, ont des difficultés à les renforcer.

De plus, les projets d'usines de traitement des déchets rencontrent souvent la résistance des habitants locaux compte tenu des risques que comportent leur exploitation. Plus grand est le pouvoir politique et économique des populations locales, plus efficace sera leur capacité d'obstruction et plus il y aura de chances que l'usine soit déplacée.

Comme les autres pays, Israël dispose d'une importante filière de traitement des déchets. Les oppositions locales aux usines locales de traitement, associées aux coûts élevés associés à des règles environnementales strictes et aux restrictions internationales à l'exportation des déchets, ont encouragé Israël à chercher des zones sacrifiées<sup>4</sup> dans lesquelles les installations de traitement de déchets puissent être installées.

Israël a trouvé ces zones sacrifiées en Cisjordanie. Abusant de son statut de Puissance Occupante, et du fait que les Palestiniens n'aient pas leur mot à dire dans l'élaboration de ces décisions – ce qui veut aussi dire qu'ils ne peuvent pas s'opposer aux décisions prises -, Israël applique des règles moins rigoureuses dans les zones industrielles des colonies et offre des incitations financières comme des exemptions de taxes ou des subventions publiques. Cette politique a rendu plus profitable la construction et l'exploitation de sites de traitement de déchets en Cisjordanie qu'à l'intérieur d'Israël.

Israël transfère vers la Cisjordanie différents types de déchets : des boues d'eaux usées, des déchets médicaux infectieux, des huiles usées, des solvants, des métaux, des déchets électroniques et des batteries, pour en citer quelques-uns. Tous sont des sous-produits urbains et industriels qu'Israël génère sur son propre territoire, et ils sont constitués d'une large gamme de substances indésirables qui

constituent une réelle menace pour les gens et pour les ressources naturelles à leur proximité.

La politique environnementale d'Israël en Cisjordanie – y compris le fait d'y installer là les installations de traitement de déchets polluants – fait partie de la politique de dépossession et d'annexion qu'il a pratiqué en Cisjordanie au cours des cinquante dernières années. Israël exploite la Cisjordanie à son

seul profit, ignorant presque entièrement les besoins des Palestiniens, et leur portant préjudice à eux autant qu'à leur environnement.

La première partie de ce rapport pointe sur cinq installations de traitement de déchets construites en Cisjordanie, avec l'encouragement et le soutien de l'Etat ; quatre des cinq usines traitent des matières dangereuses. La seconde partie montre comment Israël réussit à échapper à ses responsabilités en créant un cadre légal différent de celui utilisé à l'intérieur d'Israël.

Téléchargez le rapport en entier :



---

**Lire aussi :** [Sur le site de Pax Christi](#)

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les membres](#) >
- Adresse de cet article :  
<https://plateforme-palestine.org/Fabrique-en-Israel-l-exploitation-des-terres-palestiniennes-pour-le-traitement>